



***PROCEDURE COMMUNAUTAIRE
AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES***

Référence du dossier : AAPC/TRAVAUX
Bâtiments tertiaires

Affaire suivie par : Mme GUIEYSSE-FABAS

MARCHE DE TRAVAUX

MARCHE DE FOURNITURES

POUVOIR ADJUDICATEUR :

**Société SYNCHROTRON SOLEIL
Service Commercial - Bât A
L'Orme des Merisiers
91190-SAINT-AUBIN
FRANCE**

CONTACT :

Contact commercial :

**Mme Christiane GUIEYSSE-FABAS
Téléphone : 0033 01 69 29 37 01
Télécopie : 00 33 01 69 29 37 12
e-mail :
christiane.guieysse@soleil.u-psud.fr**

Contact technique :

**M Michel BESSIERE
Téléphone : 0033 01 64 46 81 25
Télécopie : 00 33 01 64 46 88 61
e-mail :michel.bessiere@soleil.u-psud.fr**

CHOIX DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE :

- Procédure ouverte
 Procédure restreinte
 Procédure négociée

1 - MARCHES DE TRAVAUX :

1-1 Objet des marchés :

Exécution des travaux

Exécution d'un ouvrage

Conception et exécution des travaux

Conception et exécution d'un ouvrage

1-2 Lieu d'exécution des travaux : site de l'Orme des Merisiers – Saint-Aubin (Essonne)-FRANCE

1-3 Description des travaux et code CPV associé: réalisation d'un bâtiment de bureaux (R+1) (code 45211550-9), d'un restaurant (R0) (code 45211522-4) et d'un bâtiment « accueil »(R+1) (code 45211550-9).

1-4 Marchés de travaux : 1

1-5 Caractéristiques essentielles du marché:

Marché «bâtiments tertiaires»: comprenant un bâtiment de bureaux, un restaurant et un bâtiment d'accueil. Ce marché sera confié à une « entreprise générale » qui assurera la réalisation clé en main des trois bâtiments :

- **Bâtiment Central ou de bureaux**, comprenant les travaux de fondations, gros-œuvre, ossature métallique, clos-couvert et second-œuvre, y compris la fontainerie. Le montant des travaux relatifs à ce bâtiment est supérieur à 5 Millions d'Euros.

- **Restaurant** comprenant les travaux de fondations, gros-œuvre, ossature métallique, clos-couvert et second-œuvre, ainsi que la partie « Cuisine » et « fontainerie ». Le montant des travaux relatifs à ce bâtiment est compris entre 1 et 5 Millions d'Euros.

- **Bâtiment « Accueil »** comprenant les travaux de fondations, gros-œuvre, ossature métallique, clos-couvert et second-œuvre,. Le montant des travaux relatifs à ce bâtiment est compris entre 1 et 5 Millions d'Euros.

1-6 Délais estimés d'exécution des travaux :

Bâtiment Central (bureaux) 12 mois

Restaurant 12 mois

Bâtiment Accueil 9 mois

1-7 Date provisoire d'engagement de la procédure de passation du marché : 1er trimestre 2003

1-8 Autres renseignements : MAITRE D'OUVRAGE : Société civile SYNCHROTRON SOLEIL

MAITRE D'ŒUVRE : GME (INGEROP, OTH méditerranée, Cabinets d'architecture Chaix et Morel et De Soos) ayant pour mandataire INGEROP

Le texte intégral de cet avis est consultable sur le site Soleil :

www.soleil.u-psud.fr

2 - PROCEDURE :

2-1 Langue utilisée pour l'ensemble de la procédure et des documents : Tous les documents accompagnant ou cités à l'appui de la candidature ou de l'offre doivent être rédigés en français.

2-2 Concernant les candidatures :

2-2.1 Forme juridique des candidatures : « Entreprise Générale »

2-2.2 Documents justifiant de la capacité administrative, juridique, financière et professionnelle devant être fournis par tout candidat :

les candidats relevant de l'Union Européenne fourniront :

- soit le formulaire DC5E/99 volet 1 « déclaration du candidat », le DC6/98 et tous les justificatifs ;
- soit les informations suivantes dans un seul ou plusieurs documents accompagnés des justificatifs :

- un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou équivalents ;
- les attestations de déclaration et du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des certificats reçus (le DC7). Cette copie devra comporter la mention «copie attestée conforme à l'original» ainsi que la date et la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise ;
- une lettre de candidature (ou DC4) signée du candidat et une attestation sur l'honneur signée du signataire du marché certifiant que ce dernier a reçu délégation de pouvoir pour engager l'entreprise à exécuter le marché ;
- pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et de leur situation de concurrence vis à vis des autres entreprises du groupe ;
- en cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants ;
- la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire ;

ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant :

- qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger ;
- que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (Article R. 324 - 4 du Code du Travail) et qu'il n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des cinq dernières années portée au bulletin n°II du Casier Judiciaire (Articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail) ;

- qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique. (Article 50 de la loi n°52-401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n°78 - 753 du 17 juillet 1978) ;

Les candidats doivent fournir une lettre justifiant la non-présentation des documents émanant de l'autorité compétente.

Les candidats ne relevant pas de l'Union Européenne fourniront :

- soit le DC5E/99, le DC6/98 et les justificatifs ;
- soit la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus ;
- S'ils produisent une lettre justifiant de la non-présentation des documents, ils devront fournir, en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'Etat où ils sont établis.

En outre, tous les candidats fourniront :

- leur liasse fiscale (*ou équivalent*),
- leurs références professionnelles sous la forme d'un certificat de bonne exécution délivré par leurs clients indiquant pour chaque marché : le nom de celui-ci, ses coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en œuvre et la mention que chaque marché a été réalisé dans les règles de l'art et mené régulièrement
- la liste des moyens techniques dont disposent les candidats.

2-2.3 Date limite de réception des candidatures: mercredi 27 novembre 2002 16 heures

2-2.4 Lieu de réception des candidatures : à l'adresse du pouvoir adjudicateur.

2-2.5 Nombre de candidats admis à présenter une offre : 12

2-2.6 Critères de sélection des candidatures :
Capacité professionnelle, capacité administrative, juridique et financière.

2-2.7 Critères d'attribution du marché :
Prix, valeur technique, délai de réalisation, coût d'utilisation, qualité (l'ordre des critères n'est qu'indicatif)

Autre(s) critère(s) éventuellement:
 Mentionnés dans le règlement de consultation.

2-3 Autres renseignements :

- **Les marchés de la société Soleil ne sont pas soumis au Code des marchés publics.**
- **Ils sont soumis à la Directive Travaux du 14 juin 1993 n°93/37/CEE**

2-4 DATE DE L'ENVOI A LA PUBLICATION : JEUDI 17 OCTOBRE 2002

2-5 DATE DE RECEPTION DE L'AVIS PAR L'O.P.O.C.E. : JEUDI 17 OCTOBRE 2002